



## CONDITIONS FINANCIERES ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

### FRAIS DE SCOLARITE :

Le prix de la scolarité est de : Externat 2400 €/an (12 mensualités de 200 €)  
Internat 5700 €/an (12 mensualités de 475 €)

Une remise de 2% est prévue pour un règlement en deux fois et de 4% pour un règlement en une fois. Cette remise ne concerne pas les éventuelles bourses.

**Modalités de paiement :** Le règlement de la scolarité annuelle est effectué en 12 mensualités (de juillet 2017 à juin 2018). A l'exception du premier règlement, effectué par chèque lors de l'inscription ou de la réinscription et correspondant à la 1<sup>ère</sup> mensualité, les paiements se font mensuellement par prélèvement. En cas de désistement avant la rentrée, 50 € seront retenus sur le 1<sup>er</sup> versement. Les absences ne peuvent donner lieu à un remboursement. En cas de départ en cours d'année le trimestre entier est dû.

**Réductions appliquées :** 10% pour le 2e enfant scolarisé et 20% pour le 3e enfant scolarisé.

**Bourses :** Des bourses sont possibles pour aider les familles. Un dossier doit être déposé auprès de l'AES (Association Education et Solidarité).

**Repas :** 3,60 € le repas. Le prix des repas est inclus pour les internes. Pour les demi pensionnaires la tarification tient compte du nombre de jours de classe. Le repas du mercredi peut être pris ; il donne lieu à facturation supplémentaire au même tarif. Tous les repas non pris pour cause d'absence de plus de 4 jours consécutifs ne seront déduits de la facture que sur présentation d'un certificat médical.

### Fournitures et matériel pédagogique :

Papeterie et photocopies : 22 €/an (carnet de correspondance, carnet de notes, forfait photocopies)  
Tenue habituelle : polo hiver : 16 € ; chemisette : 9 €. Tenue de sport : sweat : 10 €, T-shirt : 5 €.  
Participation aux frais des ateliers : 15 €/an.

**Caution prêt de livres :** 50 € par chèque (non encaissé).

**Etude de 17 à 18h :** 1,50 €/étude.

### Transport des pensionnaires :

**Car spécial lundi matin :** Toulon-Collège : 21 €, Aubagne-Collège 11,50 €, Aix-Collège 11,50 €.

**Navette:** entre Monteux et l'établissement le lundi et le vendredi. Le coût est de 5 € /trajet/enfant (8 € s'il faut aller jusqu'à Avignon). L'engagement se prend par trimestre. Toute annulation tardive (- 4 jours) sera facturée sauf cas de force majeure. La SNCF assure la ligne Monteux–Avignon.

**Assurance individuelle accident :** souscrite par l'ISL en début d'année scolaire dans le cadre de la police d'assurance globale très avantageuse pour les familles auprès des Mutuelles du Mans pour 5,20 € par enfant. Une brochure d'information est remise à la rentrée. L'attestation de responsabilité civile reste à fournir par vos soins en début d'année.

J'ai pris connaissance des tarifs de l'établissement concernant mon enfant : \_\_\_\_\_ en classe  
de \_\_\_\_ Signature des parents